



Compromis de vente: notaire et ou avocat

Par Kaola45

Bonjour,

Dans quel cas peut-il être judicieux de faire appel à un avocat pour la relecture d'un compromis de vente, malgré la participation et collaboration de 2 notaires. ?

IL y a longtemps, Lorsque j'ai acheté ma maison, en plus du vendeur, l'avocat de ce dernier était présent à la signature du compromis de vente, alors qu'il n'y avait aucune pierre d'achoppement.

Par isernon

bonjour,

les notaires dont c'est une partie de leur métier, connaissent les procédures de mutations immobilières qu'un avocat.

mais vous pouvez vous faire aider par avocat que sera bien sur à votre charge.

salutations